

Protocole Piscine Georges Cuinet

Dimanche 16 Janvier,

Par cette lettre, je vous précise les consignes sanitaires qui seront mises en place dimanche lors de la 1ère journée Avenirs et du 1er challenge Avenirs à Pontarlier.

Le CN Pontarlier mettra en place un contrôle des pass'sanitaires à l'entrée de la piscine (attention, entrée unique pour tous). Ce contrôle se fera dès l'ouverture des portes à 14h et pendant une demi-heure. Passé cette demi-heure, les portes seront fermées : les entrées ne seront plus possibles et toute sortie sera définitive. Il sera autorisé un seul parent/accompagnateur (titulaire d'un pass'sanitaire) par nageur.

Concernant le port du masque, celui-ci est obligatoire dans toute l'enceinte de la piscine Georges Cuinet, dès 6 ans, conformément aux directives municipales.

Pour les nageurs, il ne sera pas porté pendant les phases d'échauffement et de récupération. Pour sa course, le nageur retirera son masque au moment des trois premiers coups de sifflet donnés par le juge-arbitre. Il le remettra une fois sa phase de récupération active achevée.

Concernant les entraîneurs, le masque pourra être retiré pour le passage des consignes aux nageurs.

Concernant le jury, les directives fédérales s'appliquent. Le masque reste obligatoire pour tout le monde. Un café sera offert au moment des essais chronos et uniquement à ce moment précis.

De manière générale, le masque ne pourra pas être retiré dans les tribunes ou dans tout autre lieu d'attente ou de rassemblement.

Nous vous remercions de bien transmettre ces consignes à tout le monde (nageurs, entraîneurs, jury, accompagnateurs...) et pour la bonne mise en application de celles-ci.

Sportivement.

L'équipe Technique et le comité directeur du CN Pontarlier.

